

**Décision de nomination de suivants de liste
à la commission de la recherche**

Collège des autres personnels habilités à diriger des recherches

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-539 du président de l'Université de Tours, en date du 16 octobre 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des autres personnels habilités à diriger des recherches ;

Vu les listes de candidats intitulée « Portons tous les talents ! » ;

Vu la perte de qualité de membre relevant du collège des docteurs, docteurs de 3^{ème} cycle et docteurs ingénieurs de M. Fabien LECAILLE ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Mme Cécile AUTRET est proclamée élue à la commission de la recherche, collège des autres personnels habilités à diriger des recherches, secteur 3, en remplacement de M. Fabien LECAILLE, et ce pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée aux intéressés.

Fait à Tours,



COMPOSITION ACUTALISÉE DE LA COMMISSION DE LA RECHERCHE
Collège des autres personnels habilités à diriger des recherches
Secteur 3 • Sciences et Technologies

TITULAIRES	LISTE
BATUT Nathalie	Liste B - L'université ENSEMBLE
AUTRET Cécile	Liste A - Portons tous les talents !

Fiche de circulation - Dossier Traité

Description

Nom : 2022-364_Suivant de liste - Cecile AUTRET **Date limite** : /

Créé par : Thomas THUILLIER le 12/07/2022
15:21:18

Document principal : 2022-364_Suivant de liste -
Cécile AUTRET.pdf

Responsable : Thomas THUILLIER

Confidentiel : Non

Visa(s)

Responsables SAJI (Yoan SANCHEZ) OK (le 12/07/2022 17:31:34)

Le Directeur des affaires juridiques et du patrimoine (Jerome BARRERE) OK (le 12/07/2022 18:07:28)

Signature(s) électronique(s)

Le Président de l'université (Arnaud GIACOMETTI) : OK (le 12/07/2022 18:49:39)

Annotation(s) Publique(s)

Annexe(s)

RAPPORT DE SIGNATURE

Dossier signé : 2022-364_Suivant de liste - Cecile AUTRET

Vérification de la liste des pièces déposées, et de leur signature

sous réserve du contenu des dossiers compressés par le candidat, à vérifier par vos soins.

AUCUNE ANOMALIE DE SIGNATURE RENCONTRÉE

Fichier	Octets	Signataire	Autorité de certification (AC)	Dates de validité	Signé le	Type	Validité
2022-364_Suivant de liste - Cécile AUTRET.pdf	210258	Arnaud GIACOMETTI	C=FR,O=UNIVERSITE DE TOURS FRANCOIS RABELAIS,2.5.4.97=NTRFR-193708005,OU=0002193708005,SURNAME=GIACOMETTI,GIVENN AME=Arnaud,SERIALNUMBER=123300HEM104,CN=Arnaud GIACOMETTI C=FR,O=Certinomis,2.5.4.97=NTRFR-433998903,CN=Certinomis - Easy CA G228526412266959570122702334374434707675	Du 13/04/2021 Au 13/04/2023	12/07/2022 à 16h49	PAdES	OK
2022-364_Suivant de liste - Cécile AUTRET.pdf	210258	iXBus Timestamp Service	C=FR,ST=Centre Val De Loire,L=Chartres,O=iXBus,OU=iXBus,CN=iX Bus Timestamp Service C=FR,ST=Centre Val De Loire,L=Chartres,O=SRCI,OU=SRCI CA,CN=SRCI ROOT CA 1	Du 26/04/2022 Au 23/04/2032	12/07/2022 à 16h49	PAdES	OK

Co-traitance : dans le cas de co-traitance, ou sous-traitance, il est possible qu'un document soit signé plusieurs fois, dans ce cas le même document sera listé autant de fois qu'il est signé, afin de pouvoir vous donner le détail de chaque signature.

Rapport de signature généré à titre indicatif par SRCI 13/07/2022 10:48.